ouvriers de ferme peuvent, dès maintenant, en exécution de l'article 6 de la loi du 5 août 1920, modifié par l'article 67 de la loi de finances du 19 décembre 1926, obtenir des prêts individuels à long terme au taux d'intérêt de 3 %.

LES AVANTAGES ACCORDÉS AUX CAISSES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Les sociétés d'assurances mutuelles contre l'incendie doivent, pour bénéficier du régime de la loi du 4 juillet 1900, et à fortiori pour recevoir des subventions de l'Etat, garantir exclusivement des risques agricoles.

LA LOI SUR L'APPRENTISSAGE AGRICOLE SERA BIENTOT APPLIQUÉE

Des dispositions sont prises par le ministre de l'Agriculture pour que la loi du 18 janvier 1929 soit remise en application dans le plus bref délai.

LE 12e CONGRES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Nous avons annoncé que ce Congrès, organisé par la Confédération Nationale des Associations agricoles se tiendrait à Paris, du 15 au 17 mai, dans la salle de la Société des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Il sera présidé par M. Jules Gautier, président de la C. N. A. A. Des rapports seront présentés : sur la place de l'Agriculture dans l'harmonie nationale sur les moyens de protéger l'agriculture, et sur l'organisation de la vente des produits agricoles.

LE CONGRES DE LA COLONISATION RURALE

A l'occasion du Centenaire de l'Algérie, un Congrès de la colonisation rurale se tiendra à Alger du 26 au 29 mai 1930.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Comité de l'Afrique française, boulevard de la République, à Alger, ou à Paris, rue Cassette, 21.

CONDAMNÉS A MORT

C'est en effet la mort certaine des puneises, mites, mouches, si vous employez pour les détruire, l'insecticide français parfumé **VITOXY.**

EN VENTE : Droguerie de Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Nancy, Grenoble, Dr Lambert-Rivière, 16, r. de Miromesnil, Paris.

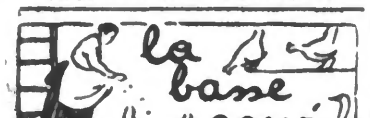

De quoi il faut se préoccuper actuellement

Les derniers poussins, c'est-à-dire ceux de races légères, naissent en ce moment, ce sont les « Leghorn », les « Campine », les « Bresse » ou races de même poids. Ces races, en usage dans beaucoup de poulaillers, sont, pour les deux dernières, « Campine » ou « Brakels » et « Bresse », volailles à deux fins, c'est-à-dire qu'elles donnent un poulet délicat et une pondeuse de grand rendement. La « Leghorn » — nous parlons surtout de la blanche — compense par une ponte supérieure à celle de toutes les autres races, sa chair moins délicate. Ce poulet peut être négligé en basse-cour familiale puisque nos petits coquelets seront sacrifiés très jeunes, c'est-à-dire lorsqu'ils sont quand même toujours délicats. Quant à la poule à réformer après sa deuxième saison de ponte, elle fera quand même une poule au riz fort agréable sur la table familiale : nos ménagères en tireront le meilleur parti.

Si nous ne nous occupons que de l'élevage familial nous avons bien le temps de séparer les coquelets des poulettes ce qui peut se faire à deux mois. Pour l'élevage plus important il serait bon de faire le triage dès la naissance car les coquelets, faciles à reconnaître dès le premier jour doivent être soumis à un élevage tout différent que celui des poulettes. Il importe en effet de se préoccuper du prix de revient. Les poulettes doivent être menées à l'âge de cinq mois avec un régime qui en feront des oiseaux vigoureux, non engraissés, c'est-à-dire préparées à donner des œufs, ce que l'on obtient par un régime rationné dans le premier âge et arrêté insensiblement en arrivant vers la ponte. Répétons que ceux qui peuvent élever en liberté obtiendront facilement ce résultat et ceux qui n'ont qu'un parquet étroit devront avoir recours à un régime spécial, qu'ils n'obtiendront que d'une maison sérieuse s'occupant particulièrement de la question.

Le coquelet, au contraire, devra avoir un tout autre régime qui ne visera qu'à produire un poulet gras, aussi volumineux que possible, adipeux et lymphatique, blanc et tendre, qui coûte moins cher et ne demande pas tant de liberté ni d'activité.

Dans les races légères, l'âge de la maturité est entre quatre et cinq mois. Généralement les poules mûrissent très hâtivement, cette ponte plus abondante ; mais l'on a remarqué que celles-ci donnent des œufs plus petits. Une poulette qui pond à quatre mois — ce que nous avons vu chez des « Campine » de race très pure — est une pondeuse aux petits œufs. Par le moyen des régimes appropriés il est plus avantageux de ne conduire la poulette à la ponte qu'à six mois : ce sera le moyen d'obtenir des œufs de 60 grammes. Il est certain que la seconde saison de ponte en serait avancée.

Il serait désirable que les concours de ponte se livrent à ces études et en fassent la preuve. L'effet, avoir deux saisons de ponte en dix-huit mois serait d'une économie considérable ; si le prix de la nourriture est de 145 francs pour 24 mois on ferait une économie de 36 fr., c'est-à-dire que l'on aurait réalisé le produit de deux années en dix-huit mois.

On peut en élevage avicole gagner de l'argent le tout est de s'y prendre. Il y a des règles absolues comme un catéchisme. Le premier point c'est d'élever de manière à ce que la poulette soit en ponte vers le 15 octobre.

Il y a un demi-siècle nous avons vu dans les environs de Paris élever des races demi-lourdes à chair délicate ; elles pondaient à l'entrée de l'hiver. A ce moment on vendait dans les restaurants à un prix qui paraissait extraordinaire les poulets engraissés. En même temps on vendait les œufs qui étaient au prix la plus élevé. Et enfin on se débarrassait du reste de l'élevage au printemps en vendant de jeunes poules en pleine ponte, c'est-à-dire au plus haut prix, sur le marché. Sans doute l'on n'avait pas les poulaudes à grand rendement en œufs, mais on savait les obtenir en saison convenable. On n'avait pas l'éclairage électrique, mais on savait éclairer les poulets à l'engraissement en plaine nuit pour activer leur croissance. Enfin on savait vendre au printemps le reste du troupeau à pleine ponte, c'est-à-dire à un prix très rémunérateur. Ainsi l'on avait réalisé en une année le bénéfice que pouvait donner une volaille et l'on recommençait. Comme on le voit, c'est toujours la même chose.

PIERRE DE LILLE.

CONTRE toutes les MALADIES INFECTIEUSES employer le CURAZOL de H. MARTIN, à Feignies (Voir plus loin aux Annonces)

TRAVAUX A EFFECTUER DU 15 AU 22 MAI

JARDIN POTAGER

Continuer les semis sur côtière, des carottes en utilisant de préférence la carotte courte hâtive. Dans ces semis, vous pourrez planter des laitues Georges qui seront bonnes à consommer lorsque les carottes auront quelques centimètres. Vous pouvez également planter sur côtières quelques variétés de pommes de terre hâtives.

Eclaircissement des légumes semés à la volée et en rayons en mars-avril. — Il sera nécessaire d'éclaircir et de nettoyer le terrain on sont semés les carottes, oignons, salsifis, scorsonères, navets, choux choux de Bruxelles, épinards, cardons, etc... pour assurer leur développement régulier.

Utilisation des couches. — Les couches et les chassis ne sont plus nécessaires aux semis des légumes, sauf aux espèces particulièrement délicates telles que les melons, concombres et aubergines qui, d'ailleurs doivent être déjà semés à cette époque. Les couches qui produisent depuis le mois de janvier seront utilisées pour le mise en place définitive des tétragones, des cornichons, des tomates, des aubergines, melons, etc...

JARDIN FRUITIER

Pincement des pêchers, pommiers, poiriers, vigne, cerisiers, palissage des pêchers et de la vigne, palissage des prolongements de poiriers, pommiers, cerisiers.

La lutte contre les pucerons : c'est actuellement la bonne époque pour lutter contre les pucerons qui peuvent attaquer les différents arbres fruitiers. Nous vous conseillons donc l'emploi de l'insecticide liquide, à la dose de un litre pour 35 litres d'eau. Vous pouvez également traiter à cette époque les différents arbres fruitiers à le bouillie cuprique que vous employez à raison de 2 kilos pour 100 litres d'eau.

Mise en sac des poires : fruits d'hiver et d'automne. Les fruits d'hiver et d'automne devront être mis en sac à cette époque.

On évite ainsi les fruits véreux et le tavelure. A la récolte on peut être certain, par ce procédé, de ne recueillir que des fruits bons à être utilisés, car tous les autres seront tombés, entraînant les sacs avec eux.

JARDIN D'AGRÉMENT

Traitement contre les insectes et les maladies des rosiers : continuer les traitements insecticides avec l'insecticide liquide ou pulvérisateur à la dose d'un litre dans 50 litres d'eau contre les tenthrèdes, les chenilles tordeuses, les pucerons roses et verts. Ces traitements insecticides sont absolument indispensables car les rosiers épuisés par les insectes deviennent malingres et ne donnent pas de deuxième floraison.

C'est le moment aussi de pulvériser les rosiers, le soir, après le passage du grand soleil, au cryptol sulfureux utilisé au 1/100e (1 litres pour 100 litres d'eau) dans le but d'éviter la terrible maladie connue sous le nom de blanc et due au champignon parasite appelé Erysiphe Pannosa. Ce traitement agira également contre l'apparition de la rouille.

Utilisation des engrais solubles pour rosiers — Pendant ce mois, les rosiers seront en besoin complètement erronés et surtout soumis aux engrais solubles spécieux. Ces engrais s'appliquent à raison de 6 grammes par litre d'eau, une fois par semaine sur terre fraîche et non sèche. Il ne faut pas les considérer comme un fraisage ordinaire. Le quantité de liquide nutritif à donner à chaque rosier dépend naturellement de sa force et de son développement. Un jeune rosier nain, pelsonnant, pourra ne recevoir qu'un litre environ. A rosier haut haute, 3 à 4 litres, un rosier grimpant un peu fort, 10 litres, c'est-à-dire le contenu d'un arrosoir ordinaire. Ces engrais se dissolvent dans un bidon dont on connaît la capacité une demi-futaille de 200 litres par exemple, soit 100 litres d'eau nécessitant l'adjonction de 200 grammes d'engrais qu'on fait fondre en agitant avec un bâton. Ils se versent au pied des rosiers avec un arrosoir à goulot.

Des conseils sont extraits de l'intéressante revue « Jardinage », publiée par les Etablissements Georges TRUFFAUT, de Versailles.

Pour vos engrais et spécialités horticoles, exigez toujours la marque Georges Truffaut. En vente dans toutes les bonnes maisons grainetierie, droguerie et quincaillerie de la région du Nord.

Un ami de l'Agriculture disparu

M. Désiré Lecroart, chevalier du Mérite Agricole, vice président du Comice Agricole, ancien maire d'Ennetières-en-Weppes, est décédé récemment à Lomme, où ses funérailles ont eu lieu à la fin de la semaine dernière.

Nous reproduisons ci-contre la photographie de cet ami de l'agriculture.

La Croisière des Sociétés de Géographie au pays du Soleil

La Société de Géographie de Lille, nous communique :

Par suite de modifications imposées par les circonstances, la croisière organisée par la Société de Géographie, partira, sauf imprévu de Dunkerque, le 19 mai, à 15 h.

Elle se fera sur le magnifique aquebot à moteurs « Eridan », dernière unité des Messageries Maritimes, 15.570 tonnes.

« L' « Eridan » fera escale à Lisbonne et à Tanger, où pourront être organisées des excursions en autocars sur la Riviera portugaise et à Tétouan, capitale du Protectorat espagnol au Maroc.

L'arrivée à Marseille s'effectuera 10 jours après, bien que l' « Eridan » soit placé dans une catégorie hors classe en raison du luxe de ses cabines, le prix de la croisière en tre classe, reste fixé à 1.300 fr. 60.

Les nouvelles adhésions ne seront reçues que pendant quelques jours. Elles ne seront définitives qu'après versement des fonds à la Banque de France de Saint-Omer, ou compte de la Société de Géographie de Saint-Omer, et dans la limite des places dont dispose la société. Les sociétaires auront à s'adresser directement à M. Lardeur, société de Géographie de Saint-Omer. Les adhérents devront se munir d'un passeport.

SYPHILIS Guérison assurée par le TRÉPAROL — cette méthode interne et spéciale — guérit toutes siphilis. La boîte : 23 fr. (6 fois la quantité suffit) ; 100 fr. Toutes Pharmacies, ou à défaut Laboratoire LADROUX, 22, Boulevard Sébastopol, PARIS

Le Congrès National des Mutilés à Lille du 27 mai au 1er juin

Le Xe Congrès national de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail, se tiendra du mardi 27 mai au dimanche 1er juin prochain, à l'Hôtel de Ville de Lille.

L'importance du Congrès d'une association qui groupe plus de 100.000 adhérents, répartis dans 83 groupements départementaux et 900 sections locales, et l'intérêt que présentent les revendications des Victimes du Travail n'échappent certainement pas.

Le vendredi 30 mai aura lieu une importante conférence nationale des avocats qui suivent et secondent l'action de la Fédération.

UN CHAMPAGNE Morlant de la Marne de Haute Qualité

Acquittement de M. Jean Tharaud qui renversa et tua avec son auto le poète cambrésien A. Dorchain

La 10e chambre correctionnelle a, hier après-midi, prononcé l'acquittement de M. Jean Tharaud, hommes de lettres, poursuivi sous l'inculpation d'homicide par imprudence, pour avoir, le 6 février dernier, renversé avec son automobile, le poète cambrésien Auguste Dorchain, qui traversait la rue Garancière, à Paris. Auguste Dorchain le crâne fracturé, expirait peu après à l'hôpital, sans avoir repris connaissance.

A l'audience, M. Jean Tharaud a expliqué que la moitié de la rue Garancière était occupée par des travaux de canalisations. Il descendait en cornant. Sur le trottoir marchait un vieillard. Tout à coup, sans prévenir, sans un geste, le vieillard quitta le trottoir et vint littéralement se jeter sur l'auto de M. Jean Tharaud. Le vieillard fut renversé. M. Jean Tharaud cherche son frein, il se trompe, fit manœuvrer l'accélérateur et traîna ainsi le corps du malheureux sur un parcours de dix mètres. « Je conduis depuis dix ans, a ajouté M. Jean Tharaud, et je ne conçois pas comment j'ai pu me tromper ». Tous les témoins sont en outre d'accord sur ce point : la mort de M. Auguste Dorchain, venu se jeter sur l'automobile de M. Tharaud, est consécutive à une fracture du crâne. Or, cette fracture a été produite au moment de la chute.

Le substitut Falcos avait demandé une condamnation modérée.

L'Exposition Générale d'Oran

Ouverte depuis trois semaines, l'Exposition Générale d'Oran a déjà reçu, malgré d'incessantes intempéries, plus de cent cinquante mille visiteurs. Elle est aujourd'hui entièrement terminée et son succès dépasse les prévisions les plus optimistes. A tous les attraits mis en relief au jour de son inauguration, elle a ajouté, depuis lors, celui de nombreux pavillons récemment achevés, ce'ui notamment de la Navigation et de la Pêche, instructif et curieux inventaire de l'Aviation, impressionnante vulgarisation des choses de l'air qui s'enrichit du premier avion sur lequel Blériot traversa la Manche. La Section Agricole, d'une exceptionnelle importance, les palais Coloniaux qui accusent la solidarité de la plus grande France au Centenaire de l'Algérie, les admirables collections de tapis du Grand Palais, les belles présentations des industries métropolitaines constituent un ensemble digne du but poursuivi par le Commissariat Général du Centenaire.

L'arrivée à Oran des douze cents délégués des Mutilés et Combattants venus des points les plus divers de France et d'Algérie va marquer le début des fêtes artistiques, sportives et indigènes, qui vont jusqu'à la fin Mai se dérouler quotidiennement dans ce cadre splendide. C'est ainsi que la magnifique corrège de l'Armée d'Afrique sera intégralement renouvelé à Oran, avec les mêmes effectifs qu'à Alger au lendemain de la visite de l'Exposition par M. le Président de la République.

Les Compagnies de Navigation et de Chemins de Fer, désireuses de faciliter dans la plus large mesure la visite de l'Exposition du Centenaire, ont déjà consenti des avantages de transports appréciables. D'autre part, le fonctionnement de l'Office du Logement permet d'assurer aux visiteurs, quelles que soient les affluences, des chambres convenables à tous les prix. Enfin, les restaurateurs, conscients de leurs véritables intérêts, ont établi des tarifs mieux qu'abordables. On peut donc sans aucune crainte aller à Oran, certain d'y trouver, avec la gîte et le couvert au prix de « chez soi », l'inoubliable spectacle d'une Exposition rivalisant par son ampleur et par son intérêt, avec les plus brillantes de celles qui ont été organisées en France depuis le commencement de ce siècle.

La délégation de l'Association des Grands Ports Français s'est embarquée hier à Dunkerque pour l'Angleterre

La nuit dernière, à bord de la malle « Alsacien », s'est embarqué à Dunkerque une délégation de l'Association des Grands Ports Français, comprenant 56 membres.

Des ingénieurs du Havre, Marseille, Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Brest et Strasbourg, s'étaient joints à ces personnalités.

M. Debaeke, directeur administratif de la Chambre de Commerce de Dunkerque, était présent. Les voyageurs sont passés directement du train au paquebot, les passeports ayant été visés dans le train même.

M. Roquaire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Dunkerque, frappé par un deuil récent, avait délégué pour le remplacer M. Etienne, ingénieur du 3e arrondissement.

La délégation sera de retour samedi à Dunkerque, pour visiter le port. La Chambre de Commerce leur offrira un banquet.

Avis aux réservistes

Nous avisons les réservistes de la 1re Région, convoqués le 19 mai, directement au camp de Sissonne, que la Compagnie des Chemins de fer du Nord mettra en circulation ce jour-là, à destination de la gare de Saint-Erme (camp de Sissonne), trois trains spéciaux qui leur seront réservés et dont les horaires seront les suivants :

Premier train. — Départ DUNKERQUE : 12 h. 20 ; Hazebrouck, 13 h. 12 ; Bergues, 13 h. 35 ; Béthune, 14 h. ; Billy-Grenay, 14 h. 24 ; Lens, 14 h. 38 ; Hénin-Liétard, 14 h. 51 ; Douai, 15 h. 20 ; Somain, 15 h. 38 ; Cambrai (annexe), 16 h. 11 ; Caudry, 16 h. 35 ; Busigny, 16 h. 46 ; Saint-Quentin, 17 h. 20 ; Tergnier, 17 h. 45 ; Laon, 18 h. 23.

Deuxième train. — Départ CALAIS : 10 h. 50 ; Saint-Omer, 11 h. 35 ; Armentières, 12 h. 30 ; Orchies, 13 h. 33 ; Valenciennes, 14 h. 05 ; Le Quesnoy, 14 h. 27 ; Aulnoye, 14 h. 45 ; Avesnes, 15 h. 25 ; Hirson, 15 h. 59 ; Laon, 17 h. 12.

Troisième train. — Départ LILLE : 13 h. 10 ; Libercourt, 13 h. 36 ; Douai, 13 h. 02 ; Aubigny, 13 h. 27 ; Cambrai-Ville, 13 h. 46 ; Busigny, 14 h. 12 ; Saint-Quentin, 14 h. 40 ; Tergnier, 15 h. 07 ; Laon, 15 h. 50.

Les réservistes résidant dans les régions de Dunkerque, Hazebrouck, Béthune, Saint-Pol, Montreuil, Lens, Le Cateau, Busigny, sont invités à utiliser le train spécial numéro 1.

Les réservistes résidant dans les régions de Calais, Bourbourg, Saint-Omer, Armentières, Orchies, Valenciennes, Le Quesnoy, Aulnoye, Avesnes, Hirson, sont invités à utiliser le train spécial numéro 2.

Les réservistes résidant dans les régions de Lille, Libercourt, Douai, Cambrai, Arras, sont invités à utiliser le train numéro 3.

Les réservistes résidant dans les régions énumérées ci-dessus, mais dans des localités situées en dehors des itinéraires de ces trains ou ne comportant pas un arrêt, pourront facilement rejoindre les gares d'arrêt indiquées, par les trains ordinaires du service régulier. Tous renseignements leur seront donnés à ce sujet dans les gares proches de leur résidence.

Les réservistes résidant dans la région de Boulogne pourront soit rejoindre le train spécial numéro 1 à Hazebrouck, soit rejoindre Saint-Erme directement par Amiens et Laon (départ de Boulogne-Tintelleries, 6 h. 57, départ d'Amiens, 9 h. 06).

T. S. F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Mardi 13 : 12 h. 30 : Marche russe ; Summer days ; La danse du destin ; Scherzo brillant (pour piano) ; M. Henri Hasnel ; Petite sérénade ; Ballet des parfums. — Crémieux. — 18 h. 25 : Cours ; Informations ; produits agricoles. — 18 h. 50 : Ballets de l'Ecole supérieure pour la diffusion de causeries. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Cours ; communiqués ; informations. — 20 h. : Causerie sur les lettres ; Berceuse ; La fileuse (Mendelssohn) ; a) Sérénade ; b) Les deux écours. — Mme Arlette Rucart : Diamanda ; L'enfant prodigue ; Nocturne en ré bémol ; a) Paganini ; b) Prière ; Mme Arlette Rucart : Sylvie ; Suite caucasienne ; Marche militaire française. — Vers 23 h. : tirage des primes.

VENTE EN GROS — CATALOGUE FRANCO

C.E.P.M.A. 15, r. du Colisée, LILLE.

Ouvert le Dimanche, de 10 à 12 heures

PIÈCES DÉTACHÉES et POSTES COMPLETS

RADIO-PARIS (1.724 m. 4). — 12 h. 30 : Disques. — 14 h. 45 : Danse espagnole, orchestre ; Elégie ; Concerto en mi bémol, final, violon ; Interlude dramatique, orchestre ; Les heures joyeuses, piano ; Vieuxtemps, orchestre ; Air ; eau ; Les saisons de l'éternité ; Caprice hongrois, violoncelle ; Rondes foraines, orchestre. — 19 h. 5 : M. René Lelou : « Conversations de Goethe avec Eckermann ». — 19 h. 30 : Cours d'anglais. — 20 h. : La Grande Duchesse. — 20 h. 30 : La journée sportive et la chronique des sports ; Christophe. — 21 h. 5 : Revue de la presse.

TOUR EIFFEL (1.446 m. 4). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Festival Louis Aubert : Noël sur Louis Aubert par M. André Delacour ; Sonate pour violon et piano ; L'inconnue, Pêche vénéd, Noël pastoral ; Nocturne, Madrigal, etc.

RADIO-TOULOUSE (385 m.) — 13 h. : Accordéon. — 18 h. : Danse. — 18 h. : Orchestre argentin. — 20 h. 45 : Orchestre viennois : Les feuilles du matin, Rose du Midi, Kiss, Murmure de fleurs ; Rêve de fleurs ; Chansonnette ; Automne ; Chanson des Sirènes ; Une jeune fille parle, La Belle au bois. — 21 h. : Opéra-comique : Manon, ballet ; Rigoletto, etc.

DAVENTRY ET LONDRES NATIONAL (1.554 m. 4 et 261 m. 3). — 12 h. : Ballades. — 13 h. 20 : Orgue. — 13 h. : Musique légère. — 14 h. 5 : Disques. — 14 h. 50 : Concert miniature. — 15 h. 20 et 19 h. : Interlude. — 16 h. 30 : Orgue. — 18 h. 40 : Musique de violon. — 19 h. 45 : Chants ; Narcisse valse ; airs de Quilter, Bowen, Rachmaninow ; Tango ; airs de Graham Peel, Sou-Jones ; La vierge et le rossignol ; L'enfant prodigue, sélection ; Chant de Solveig ; Grâce ; Sérénidites. — 21 h. 45 : Prométhée, ouverture ; Symphonie. — 22 h. 45 : Musique de danse.

LONDRES RÉGIONAL (356 m. 8). — 12 h. : Concert. — 13 h. : Orgue. — 17 h. 15 : Orchestre. — 20 h. : Orchestre. — 21 h. 5 : Sélection des vieux chants anglais ; Chanson d'amour ; airs de Quilter ; Une petite sérénade ; La vierge et le rossignol ; Tango ; Rondo aragonais.

DAVENTRY (479 m.). — 14 h. : Musique légère. — 18 h. et 20 h. : Orchestre. — 21 h. 5 : Concert. — 22 h. : Duos pour deux pianos. — 22 h. 20 : Danse.

RADIO-BRUXELLES (509 m.). — 17 h. : Gaston et Fidèle marche ; Dreaming of love ; Samson et Dalila ; Petit manuel ; Voyage de Suzette etc. — 19 h. 20 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 5 : Violoncelle ; Sonate en si mineur pour violoncelle. — Récital. — 20 h. 35 : Concerto en la mineur. — Emission flamande. — 22 h. 15 : Concert.

STUTTGART (450 m.). — 20 h. : Don Juan (Mozart). — 22 h. 30 : Lieder.

LANGENBERG (473 m.). — 13 h. 5 : La Wilde chasse, ouverture ; Le songe d'une nuit d'été nocturne et scherzo ; Danse norvégienne ; Lohengrin, entrée du troisième acte ; Suite ; Valse de concert ; Galop chromatique. — 17 h. 30 : Concert de disques.

HILVERSUM (298 m. 8 et 1.071 m.). — 12 h. 40 : Quintette. — 14 h. 40 et 16 h. 40 : Disques. — 17 h. : Concert. Cécile Vodie, violon M. French van Keck, piano. Programme : 1. Passacaglie ; 2. a) Etude en mi majeur ; b) Nocturne en do dièse mineur ; c) Allegro assai dans Three tours ; 3. Sonate en fa majeur ; 4 et Rêve d'amour ; 5. Rhapsodie. — 19 h. 10 : Diffusion d'un concert d'Amsterdam. — 19 h. 41 : Suite du concert. — 19 h. 20 et 20 h. 25 : Disques. — 20 h. 41 : Jephta, oratorium de Haendel.

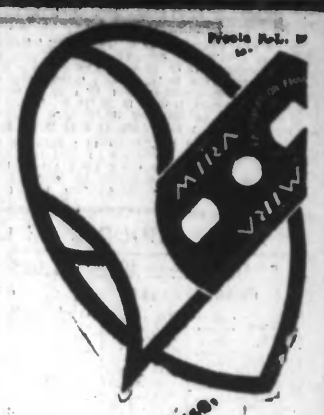

3000 FLEURS DANS UNE PETITE BOITE ET

cette boite dans votre sac

PARFUMS COMPACTS DE LUXE GUÉNEAUX

EN VENTE PARTOUT : 30 ET 32

Principales essences : Chypre, Muguet, Lilas, Œillet, Jasmin, Origan, Violette

YEUX Cataractes, Vue trouble, Affaiblies, vue, Inflammations paupières, Conjonctivites, Myopies, Soulagement immédiat. Guérison sans opération par emploi nouveau traitement scientifique. Nombreuses attestations. Ecrire aux COLLYRES St JEAN cedex O, à SAUBUSSE (Landes). Le flacon : 15 fr. franco.

: INDIQUEZ LA MALADIE :

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

PARIS, 12. — Viandes : Bœufs : quartier derrière 19.50 ; devant 8.40 ; aloyau 18.50 ; cuisses 11.50 ; Veaux : 1re qual. 15.75 ; 2e qual. 14.20 ; 3e qual. 12.20 ; Moutons : 1re qual. 18.50 ; 2e qual. 14.45 ; 3e qual. 11.50 ; gigots 18.50 ; carrés parés 22.50 ; Porcs : 1re qual. 13.10 ; 2e qual. 10.80 ; flancs 16.50 ; jambons 13.25.

Beurres : Fermier Isigny monque ; Centrifuge 16 ; Bretagne 15.75 ; Charente, Poitou, 15.75 ; marchand Normandie 14.75 ; Bretagne 14.50 ; salé ou fondu 13.50.

Œufs : Normandie extra 570 ; choix 480 ; Bretagne choix 400 ; autres 315 ; conservés et étrangers manqués.

Fromages : Camembert Normandie 2000 ; divers 145 ; Livarot 400 ; Pont-l'Evêque 400 ; Gournay 100 ; Neufchatel 65 ; Pont Lévêque 400 ; Port Salut 120.

Volailles et Gibiers : clos.

PARIS, 13. — Sucres. — Clôture (Marché à terme). — Courant 223.50 223 ; prochain 223.50, 224 ; juillet 224 ; août 224, 224.50 ; sept. 220 ; 3 d'oct. 218 218.50 ; 3 de nov 218.50 218. Tous payés. Tendance calme, cote officielle 223.50.

PARIS, 12. — Marché de la Villette. — Clôture. Viande nette : Bœufs : amenés 4.700, invendus 75, 1re qual. 1.140, 2e qual. 1.010, 3e qual. 880 ; Vaches : 1.300 1.140, 1.010, 880 ; Taureaux : 920 [illegible] 880, 780 ; veaux : 2.995, 1.18, 1.010, 1.400, 1.180 ; Moutons : 11.261, 1.10, 1.000, 1.180, 1.000 ; Porcs : 3.314, 1.040, 1.010, 914.

Observations : vente calme, cours en baisse sur gros bétail ; vente faible, cours en baisse sur veaux ; vente calme, cours sans changement sur moutons ; vente difficile cours en baisse sur porcs.

LE HAVRE, 12. — Cafés. — Ouverture. — Tendance soutenue : mai 566.50 ; juin 576.75 ; juillet 571 ; août 570 ; septembre 569 ; octobre 560.50 ; novembre 558.50 ; décembre 556 ; janvier 554 ; février 553.75 ; mars 553.75 ; avril inc.

Clôture. — Tendance calme, ventes 500 ; mai 570.25 ; juin 570.50 ; juillet 569.50 ; août 568.75 ; septembre 561 ; octobre 558.50 ; novembre 557.75 ; décembre 555.25 ; janvier 553.25 ; février 552.50 ; mars 552 ; avril inc.

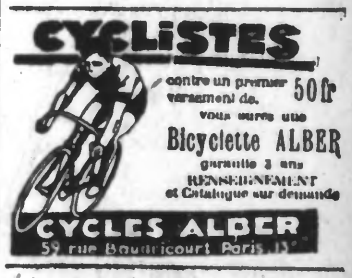

MARCHES DE LA RÉGION

Beurres. — Arras 18 à 17 fr. le kilo ; Estaires 20 fr. le k. ; Douai 18 à 18 fr. le k. ; Cassel 18 à

Prise au petit déjeûner, l'Ovomaltine s'impose aux mamans, aux enfants, aux convalescents, aux personnes âgées et à toutes celles dont l'organisme a besoin d'un renfort pour lutter contre le surmenage de la vie moderne.

Au réveil, comme petit déjeûner

OVOMALTINE DONNE DES FORCES

L'Ovomaltine n'est pas un mélange de farines inertes, mais sous forme de paillettes, la substance nutritive active séparée des aliments les plus nutritifs : malt (orge germée), lait, œuf, traités à l'état frais et aromatisée de cacao vanillé.

FEUILLETON DU 13 MAI 1930. — N° 35

— Il faut avoir la sagesse de renoncer à ce qu'on ne peut pas atteindre... Je garderai de vous un bon souvenir... Je ferai souvent des vœux pour que vous ayez de la chance, pour que la vie vous dédommage.

La jeune fille ne répondit pas.

— Voulez-vous une petite somme d'argent, Martine ? Je serais heureux de vous donner de quoi simplifier quelques complications s'il s'en présentait un jour sur votre chemin.

— De l'argent ? Vous ne me devez rien... Pourquoi me donneriez-vous de l'argent ? Je n'en ai pas besoin : j'ai toujours gagné honnêtement ma vie... Il en faut si peu de l'argent, quand on n'a besoin de rien.

— Je voudrais être sûr, Martine, que vous oublierez les paroles Méchantes de ma mère, que vous ne garderez pas de moi un trop mauvais souvenir ?

— Allez en paix et que votre conscience se rassure : qu'elle ne vous reproche rien.

— Vrai ? Vous ne m'en voulez pas ?

— Je n'en veux qu'à moi-même de m'être laissé prendre à vos discours.

— Vous voyez bien que vous avez des arrière-pensées, de la rancune, de la colère peut-être que vous vous efforcez en ce moment de refréner et qui fermenteraient...

— N'ayez pas peur, vous dis-je... S'il fallait se révolter contre les iniquités... contre les lois cruelles des hommes aveugles et méchants qui abusent de leur puissance, s'il fallait bondir de colère pour les hontes immérites et les injures injustement subies, s'il fallait s'indigner contre toutes les infamies, la vie tout entière n'y suffirait pas...

— Vous êtes bonne, Martine...

Elle laissa tomber :

— Non. Je suis faible, je suis lâche...

— Vous êtes bonne, vous dis-je, votre cœur est incapable de méchants desseins... Il se guérira de ses blessures ; le temps passera, l'oubli viendra, l'espérance renaîtra...

Rentrez chez vous, Martine, allez vous reposer...

— Ne vous inquiétez pas tant à mon sujet et laissez-moi en paix, j'ai besoin d'être seule.

— Je vais respecter votre solitude, mais promettez-moi que nous resterons deux amis, comme si rien jamais ne s'était passé entre nous et que vous redeviendrez gaie, heureuse, tranquille...

Martine ne répondit pas à cette proposition qui contenait un piège trop grossier, une invitation à se quitter dos à dos sur laquelle Bernard appuyait vraiment avec trop d'insistance.

Elle se leva, décidée à battre en retraite, à ne pas prolonger un tête à tête inutile, une conversation qui se bornait à remuer de la cendre pour s'assurer qu'il ne restait aucune étincelle susceptible de provoquer un incendie ou ne explosion.

Un peu confuse, Bernard parla de ses regrets, de son ennui, de son amitié, de ses vœux, puis, voyant qu'on ne l'écoutait plus tourna le dos, s'éloigna lentement, disparut à moitié rassuré, se disant que la nuit et le temps porteraient conseil à celle qu'il avait laissée, croyait-il, moins troublée.

Silencieuse comme les nuages que le vent emporte d'un mouvement régulier, l'eau de la Marne coulait, étalée et assoupie, promenait dans le décor symétrique de ses rives son rêve nonchalant et irrésolu.

Martine s'arrêta pour la voir passer, regarda longuement le sombre miroir où se reflétaient des myriades d'étoiles, fleurs d'une prairie surnaturelle et magnifique, le miroir maléfique qui l'attirait, qui lui communiquait un frisson et un vertige, qui la retenait, l'invitait, la sollicitait, la fascinait.

Elle regarda les flots d'où montait vers elle un poignard appel qui faisait frissonner sa chair une voix qui lui répétait doucement : « Viens, plonge dans l'oubli, dans le silence, engouffre-toi dans l'éternel repos. Evade-toi de toi-même, fuis les souffrances qui te dévorent.

« Dans mon sein, tout ce que la vie a de brutal et d'ironique ne t'atteindra plus...

« Viens, ici tu dormiras d'un calme sommeil sans soubresauts et sans rêves, tu dormiras du sommeil des lourdes dalles qui pèsent sur les morts, dans les cimetières et tu seras loin du mal, des pleurs, du doute, des déchirements, des sanglots.

« Viens, dans la nuit froide et suave de mes flots qui t'enlaceront comme des bras caressants, qui te berceront doucement, doucement, pendant que tu t'endormiras pour toujours... Viens... viens... »

Puis elle se ressaisit.

Elle brisa le charme qui l'attirait, qui la faisait marcher vers le fleuve d'un pas hésitant de somnambule, en se remémorant une phrase qu'elle avait entendu prononcer par Olivier Brévin et qui la hantait : « Les enfants sont nos anges gardiens... Ils nous gardent de toutes les actions irréfléchies... »

Ah ! pourquoi n'avait-elle pas sa petite fille pour lui redonner du courage, pour mêler un peu de miel aux torrents de fiel qui coulaient dans son cœur ?

Sa petite fille !...

Qui sait, elle la rencontrerait peut-être un jour...

Elle trouverait peut-être, au bord d'un chemin en passant, une enfant qui la regarderait étrangement et son instinct maternel retrouverait, au fond de ces yeux, l'âme issue de son âme... Un invincible attrait la ferait reconnaître entre mille...

Son enfant !

Elle eut honte de paraître lâche devant cette seule évocation.

Par une longue marche dans la nuit elle regagna sa chambre, se jeta tout habillée sur son lit, sanglota.

Puis elle revécut une à une, comme pour s'en imprégner à jamais et ne point en perdre un